

# La commune va de nouveau dépendre de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Le conseil municipal d'Outarville s'est réuni mardi soir à la mairie. Emmanuel Hervieux, maire, s'est dit satisfait que les communes de Tivernon, Chaussy, Oison, Crottes-en-Pithiverais, Bazoches-Gallerandes et Outarville - qui dépendaient de l'agence de l'eau Loire-Bretagne depuis 2008, réintègrent l'agence Seine-Normandie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

L'étude produite à l'appui de la demande de rattachement de la commune d'Outarville et des communes voisines justifie amplement leur retour dans le bassin Seine-Normandie. Le dossier, traité par Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loi-

ret, André Santini président du comité de bassin de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a été validé par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie.

## Des subventions plus importantes

L'arrêté permet un ajustement cohérent avec le découpage hydrographique, qui est plus favorable aux irrigants et aux propriétaires. Les subventions versées par l'agence de l'eau Loire Bretagne pour l'assainissement sont de 20 % tandis que celles versées par l'agence de l'Eau Seine Normandie sont de 60 %.

Parallèlement, l'agence de l'eau Loire-Bretagne octroie 20% de subventions pour la déferrisation alors que l'agence de l'eau Seine-Normandie, en finance 40 %.

La communauté de communes de la Plaine du nord-Loiret projette par ailleurs de s'équiper de 25 défibrillateurs destinés aux lieux publics. Ils permettront de prodiguer les premiers soins en cas d'accident cardiaque. Une formation est prévue afin de démocratiser leur utilisation.

À Acquebouille, le stationnement est désormais autorisé uniquement du côté pair et définitivement interdit du côté impair.



La communauté de communes de la Plaine du nord-Loiret projette d'acquérir 25 défibrillateurs destinés aux lieux publics.